

Et le Daf : quel est son expert-comptable idéal ?

Experts-comptables, CAC, conseils financiers, le cabinet de conseil en alignement stratégique Day One et DAF magazine ont conjointement mené une étude sur les attentes des Daf des PME-ETI vis-à-vis des cabinets de chiffres. Il en ressort une véritable segmentation selon la taille de la structure où exerce le Daf.

Qui mieux que les Daf pour brosser le portrait de leur professionnel du chiffre idéal, celui qui, à la fois, les accompagne dans un quotidien chahuté, les déleste lors de pics d'activité ou encore les conseille quand ils sont confrontés à des situations inédites ? Si l'obligation d'avoir recours à un commissaire aux comptes ne laisse aucun doute sur leur présence incontournable – pour ne pas dire inévitable – auprès des Daf de PME, le taux de recours aux experts-comptables est, lui, plus sujet à interrogations. En effet, le Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables communique sans problème sur le taux de pénétration – très élevé – auprès des entreprises de moins de 250 salariés, mais laisse planer le mystère sur la présence de ses membres auprès des plus grosses PME et ETI, se cachant derrière « *la confidentialité de la répartition du chiffre d'affaires par segment de ses membres* », comme l'invoque Arnaud Debray, vice-président du Conseil supérieur.



« Les attentes en conseil fiscal et, dans une moindre mesure celles en conseil social, de l'expert-comptable sont extrêmement fortes, pour les entreprises de moins de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires. »

JÉRÔME RUSAK, ASSOCIÉ DE DAY ONE

UN BESOIN CRIANT DE CONSEIL FISCAL

Ce n'est donc pas sans surprise que l'on découvre que les trois quarts des Daf interrogés au cours de notre étude font appel à un expert-comptable (pour mémoire, le répondant type exerce dans une entreprise réalisant un CA inférieur à 100 millions d'euros). Parmi eux,



À RETENIR

Retrouvez les résultats plus détaillés de l'enquête sur votre site daf-mag.fr dès janvier 2015 ou via l'application dédiée.



83 % le sollicitent pour un accompagnement fiscal, preuve que les incessantes variations de la fiscalité tricolore nécessitent de se faire épauler par des expertises externes pour en venir à bout. Un constat à nuancer, tout de même, selon la taille des entreprises des répondants : « *Les attentes en conseil fiscal et, dans une moindre mesure celles en conseil social, de la part de l'expert-comptable sont extrêmement fortes, pour les entreprises de moins de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires. Mais, au-delà de ce seuil, cette attente décline, du fait que le Daf s'oriente vers des avocats fiscalistes ou des spécialistes en droit social, compte tenu de la complexité de ces deux matières et des enjeux financiers afférents* », explique Jérôme Rusak, associé de Day One. Quelle que soit la taille de l'entreprise, toutefois, les Daf ont globalement les mêmes attentes vis-à-vis du rôle que doit jouer leur expert-comptable : apporter une certaine visibilité sur l'activité et vulgariser leurs obligations. Pour ce faire, ils le choisissent principalement sur un critère de réactivité avec, pour corollaire, la proximité. Le coût n'arrive, à cet égard, qu'à la troisième place des facteurs qui déterminent le choix d'un expert-comptable, contrairement aux commissaires aux comptes, pour lesquels le tarif prime. ►►

EXTRAITS DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE DAY ONE/DAF MAGAZINE

■ CA < 25 M€
 ■ CA entre 25 et 100 M€
 ■ CA de 100 M€ à 1 Md€
 ■ Tous CA confondus

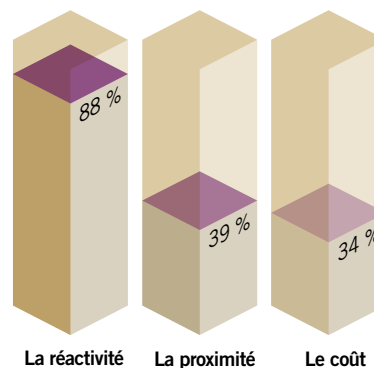
Enquête réalisée du 4 au 22 novembre 2014 auprès de représentants de la fonction finance d'entreprise; le profil type du répondant est un DAF d'une société de moins de 250 salariés et au CA inférieur à 100 millions d'euros.

ATTENTES SUR LES EC SELON LE CA DE LA SOCIÉTÉ – Plusieurs réponses possibles

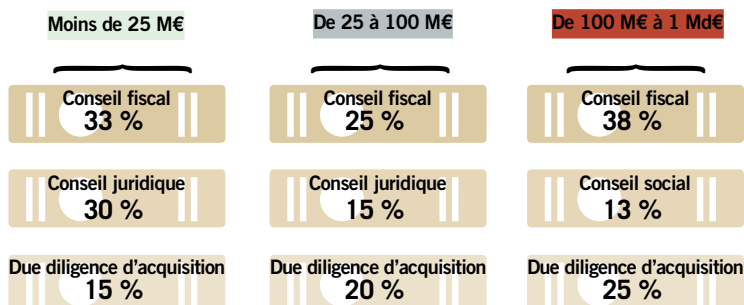
	Moins de 25 M€	25 à 100 M€	De 100 M€ à 1 Md€
Conseil en gestion de l'entreprise, tableaux de bord et pilotage de l'activité	29 %	21 %	33 %
Conseil juridique	33 %	50 %	33 %
Conseil social	42 %	43 %	17 %
Conseil fiscal	83 %	79 %	50 %
Conseil en informatique	0 %	7 %	0 %
Conseil en financement	8 %	0 %	0 %
Conseil en transaction, cession, transmission	33 %	0 %	33 %
Conseil en gestion du BFR / cash management	17 %	0 %	17 %
Autre	0 %	14 %	17 %

QUELS SONT VOS 3 PRINCIPAUX CRITÈRES DE CHOIX D'UN EC ?

Tous CA confondus

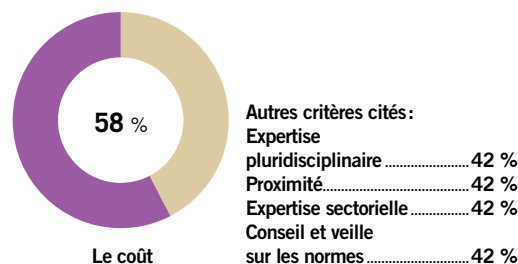


PRINCIPALES ATTENTES SUR LES CAC SELON LE CA DE LA SOCIÉTÉ



PRINCIPAUX CRITÈRES DE CHOIX DU CAC ?

Tous CA confondus – Plusieurs réponses possibles



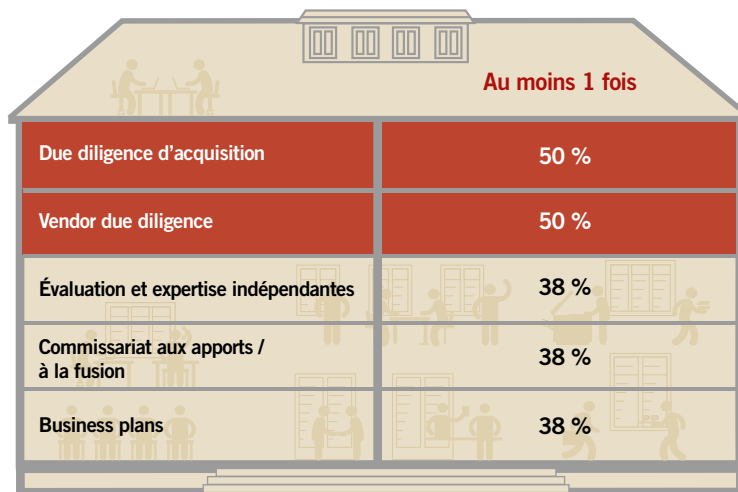
AU COURS DES 2 DERNIÈRES ANNÉES, AVEZ-VOUS FAIT APPEL À DES CABINETS DE CONSEIL FINANCIER ?

Tous CA confondus



LES PRINCIPALES SITUATIONS POUR LESQUELLES LES DAF D'ENTREPRISES AU CA > 100 M€ ONT CONSULTÉ LES CABINETS DE CONSEIL FINANCIER

Au cours des 2 dernières années



TÉMOIGNAGE

« Nous restons fidèles au même expert-comptable depuis 20 ans! »

Engagé! Il n'y a pas de meilleur mot. Près de 1 900 salariés, un chiffre d'affaires en 2013 de 420 millions d'euros et une production journalière de 3 500 fenêtres, portes et volets sur 20 sites de production en Europe: Atrya fait partie, aujourd'hui, des 5 entreprises leaders dans la menuiserie, en Europe. Une "success story" alsacienne menée par un fondateur allemand qui a traversé le Rhin, il y a trente ans, pour faire d'une petite menuiserie une ETI comme celles de ce "Mittelstand" allemand qu'on cite régulièrement en exemple aux patrons de PME françaises. La direction financière, composée d'une équipe de 40 collaborateurs chapeautés par Emmanuel Lesage, a aussi dû s'adapter au rythme de croissance effrénée de l'entreprise. Les hommes du chiffre qui l'entourent, aussi. Mais le Daf fait clairement la distinction entre les commissaires aux comptes, auxquels

il recourt par obligation, et l'expert-comptable, qui l'épaula au quotidien. Pour les premiers, l'arbitrage se fait sur des critères de signature et de prix: « Nous travaillons avec deux commissaires aux comptes – KPMG, pour la signature d'un Big 4 exigée par nos banquiers, même si notre actionariat purement familial aurait pu nous dispenser de cette obligation de marque, aux côtés d'un commissaire aux comptes local, pour le challenger sur les prix et faire baisser la facture globale ». Avec une comptabilité industrialisée et parfaitement maîtrisée, la valeur ajoutée du CAC paraît infime au directeur financier d'Atrya, à la différence de l'apport de son expert-comptable, qui revêt « une importance primordiale dans le décryptage de l'environnement juridique et fiscal, extrêmement mouvant ». Si bien que, même en changeant de dimension, l'ETI est restée



EMMANUEL LESAGE,
Daf d'Atrya

fidèle à son conseiller: « Nous n'avons pas ressenti le besoin de changer d'expert-comptable puisque celui qui nous accompagne depuis les débuts de l'entreprise a su s'adapter à l'évolution de nos besoins, et nous ne voulons surtout pas prendre le risque de perdre en réactivité et en expertise personnalisée. »



REPÈRES

Raison sociale: Atrya
Activité: menuiserie (fenêtres Tryba)
Forme juridique: SAS
Président: Johannes Tryba
Daf: Emmanuel Lesage
Effectif 2013: 1 900 salariés
CA 2013: 420 M€

►► Paradoxalement, ce sont les Daf des plus grandes entreprises qui sont les plus regardants sur la facture de leurs CAC, tandis que ceux d'entreprises de moins de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires privilégient l'expertise pluridisciplinaire.

VISIBILITÉ SUR LES NORMES: LE PLUS DU CAC

« Pour les plus grosses structures, le commissariat aux comptes est vécu comme une obligation réglementaire avec une valeur ajoutée perçue assez faible et une non-différenciation des cabinets sur cette prestation, donc le coût est le critère de choix le plus important, décrypte Jérôme Rusak. Pour les sociétés plus petites, les Daf attendent davantage de valeur ajoutée de la part du commissaire aux comptes, notamment une vision sectorielle et une expertise pluridisciplinaire. »

Globalement, et quelle que soit la taille de l'entreprise, le Daf attend surtout de la part de son commissaire aux comptes du conseil et de la visibilité sur les

normes, ainsi qu'une aide à l'industrialisation des parties à faible valeur ajoutée de l'audit légal. Enfin, le recours à "la crème" des professionnels du chiffre qui structurent une offre de conseil financier demeure assez exceptionnel, chez les Daf, même des plus grandes structures. La moitié des directeurs financiers des entreprises réalisant plus de 100 millions d'euros de chiffre d'affaires ont, toutefois, fait appel à ces "corps d'élite" pour réaliser des due diligences de cession ou d'acquisition, 38 % pour des commissariats aux apports et à la fusion et tout autant pour une évaluation ou une expertise indépendante. « Bien évidemment, plus la société grossit, plus les opérations exceptionnelles nécessitant l'intervention d'un conseil financier sont nombreuses. La croissance exceptionnelle des cabinets de conseil financier et opérationnel tels que Eight Advisory, Accuracy ou Finexsi témoigne de ces besoins », commente Jérôme Rusak. Pour la gestion du quotidien, il reste le bon vieil expert-comptable! ● YOUSRA SENHAJI